

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 13/12/2022

Au GRETA Val-de-Marne

de l'académie : Créteil
Sis : Lycée Langevin Wallon
126 avenue Roger Salengro
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

n° Siren : 199401134

n° Siret : 19940113400028

n° de Déclaration d'activité : 1194P000194

n° d'enregistrement : 13-12-22Q01

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Le label est attribué à la structure pour une durée de trois ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.
Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾
et de la conformité du GRETA Val-de-Marne avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.
La décision arrêtée le 15/12/2022 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°48 du 22/12/2022.

Sites du périmètre de labellisation :

Collège Victor Hugo - CACHAN
Collège Elsa Triolet - CHAMPIGNY SUR MARNE
Collège Willy Ronis - CHAMPIGNY SUR MARNE
Collège Jean Charcot - JOINVILLE-LE-PONT
Collège Molière - CHENNEVIERESSUR MARNE
Collège Nicolas Boileau - CHENNEVIERESSUR MARNE
Collège Nicolas De Staël - MAISONS ALFORT
Collège Rabelais - SAINT MAUR DES FOSSES
Collège Albert Camus - THIAIS
EREA François Cavanna - NOGENT SUR MARNE

Lycée Maximilien Perret - ALFORTVILLE
Lycée Marx Domoy - CHAMPIGNY SUR MARNE
Lycée Pauline Roland - CHEVILLY LA RUE
Lycée Jacques Brel - CHOISY-LE ROI
Lycée Edouard Branly - CRETEIL
Lycée Frédéric Mistral - FRESNES
Lycée Fernand Léger - IVRY SUR SEINE
Lycée Darius Milhaud - LE KREMLIN BICETRE
Lycée Armand Guillaumin - ORLY
Lycée François Mansart - SAINT MAUR DES FOSSES
Lycée Christophe Colomb - SUCY EN BRIE

Lycée Montaleau - SUCY EN BRIE
Lycée Marcelin Berthelot - SAINT MAUR DES FOSSES
Lycée Gourdou-Leseurre - SAINT MAUR DES FOSSES
Lycée François Arago - VILLENEUVE SAINT GEORGES
Lycée Jean Macé - VITRY-SUR-SEINE
Lycée des métiers Louise Michel - CHAMPIGNY SUR MARNE
Lycée de métiers Gabriel Péri - CHAMPIGNY SUR MARNE
Lycée des métiers Louis Armand - NOGENT SUR MARNE
LGT Robert Schuman - CHARENTON LE PONT
LGT Saint Exupéry - CRETEIL
LGT Pablo Picasso - FONTENAY SOUS BOIS

LGT d'Arsonval - SAINT MAUR DES FOSSES
LP Jean Macé - CHOISY LE ROI
LP La Source - NOGENT SUR MARNE
LP Paul Bert - MAISONS ALFORT
LP Jules Michelet - FONTENAY-SOUS-BOIS
LPO Adolphe Chérioux - VITRY-SUR-SEINE
LPO de Cachan - CACHAN
LPO Johannes Gutenberg - CRETEIL
LPO Langevin Wallon - CHAMPIGNY SUR MARNE
LPO Samuel de Champlain - CHENNEVIERESSUR MARNE

Les validités du label et de la certification expireront le 14/12/2025.

Fait à Paris, le 25/01/2023

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
La cheffe de service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :

Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1932128A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »

2 Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :

Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

